

De Sangosse

Ironmax Pro, antilimace biocontrôle

➤ De Sangosse a reçu début mars l'homologation d'Ironmax Pro, un antilimace de biocontrôle. Autorisé sur toutes les cultures à raison 7 kg/ha contre limaces et escargots, il est composé de 3 % de phosphate ferrique IP Max. Fabriqué en France, il bénéficie de la même formulation Colzactif que Metarex Ino, l'autre antilimace de De Sangosse à base de métaldéhyde. IP Max est une substance active aux performances optimisées. Associée à la formulation Colzactif, elle assure, selon la firme, une rapidité d'action et des performances techniques élevées pour un antilimace biocontrôle. / **B.R.**

